418-289-2070

Le Municipal

Bulletin de la municipalité de Sainte-Thècle

Édition du 28 mars 2023

Message du maire

Le conseil municipal et la population félicitent les propriétaires de l'Érablière Chez Angelo et Anita Trépanier pour leur implication de production de divers produits d'érable depuis 60 ans. Le printemps est arrivé! Plusieurs parmi vous ont hâte de voir la neige disparaitre. Cependant le conseil municipal désire vous rappeler qu'il est interdit de déposer la neige sur les trottoirs et dans les rues. L'écocentre sera ouvert chaque samedi à partir du 1er avril 2023. Profitez de cette occasion pour faire un ménage sur votre terrain afin que notre municipalité demeure belle et accueillante. Un petit rappel : mercredi le 26 avril 2023 à 19h00 à la salle Aubin il y aura une soirée d'information pour les citoyens de la MRC de Mékinac concernant la collecte des matières compostables (le bac brun). Pour y participer on vous demande de vous inscrire soit en téléphonant à la municipalité ou par internet à Enercycle.ca/bac brun.

Michel Rheault, maire

Condensé des procès-verbaux non-adoptés de février et mars 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 20 février 2023, à 19 heures, sous la présidence du maire, monsieur Michel Rheault, Sébastien Moreau, Roxanne Bureau-Grenier, Julie Bertrand, Frédéric Lapointe, Jacques Tessier et Bertin Cloutier.

Rés. 2023-02-051 : Engagement d'une firme d'avocats pour le service première ligne

Le conseil accepte l'offre de service en droit municipal de Lavery, de Billy pour le forfait complet au coût de 1 200$ plus taxes pour l'année 2023.

Rés. 2023-02-052 : Mandat en relations du travail – Beauvais-Truchon

Le conseil mandate la firme Beauvais Truchon afin qu'elle la représente dans les dossiers nº 400029190, 400029275, 400029688 et 400029251, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur, le cas échéant, renonce, sous réserve de certaines conditions, au secret professionnel et au privilège relatif au litige à l'égard des mandats confiés à la FQM par la résolution nº 2022-08-225 au bénéfice de Beauvais Truchon, autorise les représentants nommés par la FQM à transmettre toute information qu'ils jugent pertinents au bon déroulement de leurs mandats respectifs, aux représentants nommés par Beauvais Truchon, suivant le mandat confié par la présente résolution.

Rés. 2023-02-053 : Engagement d'une firme d'avocats pour la demande d'accès à l'information d'un citoyen

Le conseil accepte l'offre de la firme d'avocats Bélanger, Sauvé concernant la demande d'accès à l'information du 10 mars 2022.

Rés. 2023-02-054 : Barrage du lac du Jésuite-Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM

Le conseil accepte l'entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM concernant l'application de la Loi sur la sécurité des barrages et le Règlement sur la sécurité des barrages pour le barrage du lac du Jésuite et autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité cette entente.

Rés. 2023-02-055 : Remplacement du cellulaire du directeur des travaux publics

Le conseil remplace le cellulaire du directeur les travaux publics par un cellulaire de marque Galaxy S23 128Go et achète un chargeur super rapide de Solutia Télécom au coût de 519,99$ plus taxes.

Rés. 2023-02-056 : Installation d'affiches routières agricoles

Le conseil accepte d'installer les affiches routières agricoles sur les deux routes municipales conditionnellement à ce que le coût de celles-ci soit défrayé par la MRC de Mékinac.

****

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 13 mars 2023, à 20 heures, sous la présidence du maire Michel Rheault, Sébastien Moreau, Julie Bertrand, Frédéric Lapointe, Jacques Tessier et Bertin Cloutier.

Rés. 2023-03-060 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de février

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023 et de la séance extraordinaire du 20 février 2023.

Rés. 2023-03-061 : Dépôt de la correspondance de février 2023

Le conseil autorise le dépôt de la correspondance du mois de février 2023.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 395-2023

Sébastien Moreau donne avis de motion, qu'il sera adopté, le règlement 395-2023 modifiant le règlement des permis et certificats #333-2016 pour les établissements d'hébergement touristique ainsi que la modification de la section 10 pour la tarification sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle et dépose le projet du règlement numéro règlement 395-2023 modifiant le règlement des permis et certificats #333-2016 pour les établissements d'hébergement touristique ainsi que la modification de la section 10 pour la tarification sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2023-03-062 : Règlement 395-2023 modifiant le règlement des permis et certificats #333-2016 pour les établissements d'hébergement touristique ainsi que la modification de la section 10 pour la tarification sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

Le conseil adopte le projet de règlement 395 -2023 modifiant le règlement des permis et certificats #333-2016 pour les établissements d'hébergement touristique ainsi que la modification de la section 10 pour la tarification sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 396-2023

Jacques Tessier donne avis de motion, qu'il sera adopté, le règlement 396-2023 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle et dépose le projet du règlement numéro règlement 396-2023 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2023-03-063 : Règlement 396-2023 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

Le conseil adopte le projet de règlement 396 -2023 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2023-03-064 : Assemblée publique de consultation pour le règlement 396-2023 relatif à la démolition d'immeubles

patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

Le conseil tiendra une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement 396-2023 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle le lundi 27 mars 2023 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 397-2023

Julie Bertrand donne avis de motion, qu'il sera adopté, le règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016 et dépose le projet du règlement numéro règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016.

Rés. 2023-03-065 : Règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016

Le conseil adopte le projet de règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016

Rés. 2023-03-066 : Assemblée publique de consultation concernant le règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016

Le conseil tiendra une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016 le lundi 27 mars 2023 à 19h15 à la salle du conseil municipal.

Rés. 2023-03-067 : ADMQ/Formation pour la directrice générale

Le conseil accepte que la directrice générale participe au webinaire « Quand l'ingérence devient un acte répréhensible » de l'ADMQ au coût de 125$ plus taxes.

Rés. 2023-03-068 : Offre de services professionnels en ingénierie de Pluritec

Le conseil accepte que l'offre de services professionnels en ingénierie de Pluritec au montant de 114 510$ plus taxes pour la construction d'un nouveau garage municipal.

Rés. 2023-03-069 : Approbation des comptes de février 2023

Le conseil adopte les comptes du mois de février au montant de 498 137,36$.

Rés. 2023-03-070 : Demande d'aide financière de la Société canadienne du Cancer

Le conseil ne contribue pas à cette campagne de financement de la Société canadienne du Cancer.

Rés. 2023-03-071 : Demande d'aide financière de la Fondation de la SSS de l'Énergie

Le conseil contribue financièrement pour la somme de 100$ à la campagne de financement de la Fondation de la SSS de l'Énergie.

Rés. 2023-03-072 : Rapport d'activité de la Régie des incendies du Centre-Mékinac pour l'année 2022

Le conseil adopte le rapport d'activité de la Régie des incendies du Centre-Mékinac pour l'année 2022.

Rés. 2023-03-073 : Annulation de vidanges de fosses septiques en 2022

Le conseil annule la vidange de la fosse septique de 2022 du 2331, chemin Saint-Michel Nord puisqu'il s'agit d'une erreur administrative mais n'annule pas la vidange de la fosse septique de 2022 du 600, chemin du Canton-de-Le Jeune puisque le chemin d'accès appartient au propriétaire et qu'il est de sa responsabilité de veiller à son entretien.

Rés. 2023-03-074 : Demande de citoyens concernant l'annulation de la taxe de service pour les matières organiques

Le conseil refuse d'annuler la taxe de service pour les matières organiques pour les deux propriétés.

Rés. 2023-03-075 : CTA Mékinac/adoption des prévisions budgétaires 2023, de la cotisation 2023 et du plan de développement de transport adapté mis à jour en 2023

Le conseil mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur son territoire en 2023, adopte les prévisions budgétaires 2023 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac au montant de 282 614 $, adopte le montant de notre cotisation pour l'exercice financier 2022 de 9 440,90 $ payable le 1er janvier 2023 et adopte le plan de développement de transport adapté mis à jour en 2023.

Rés. 2023-03-076 : Adoption des états financiers au 31 décembre 2021 de l'Office municipal d'habitation de Mékinac

Le conseil adopte les états financiers 2021 de l'Office municipal d'habitation de Mékinac ainsi que la contribution de la Municipalité de Sainte-Thècle de 977$ au déficit d'exploitation.

Rés. 2023-03-077 : Mouvement de la Santé mentale du Québec/Proclamation de la Journée Nationale de la promotion de la santé mentale positive

Le conseil proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaitre les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es.

Rés. 2023-03-078 : AFVSM – Dépôt de projet pour l'obtention de plants d'arbres/ Mai, mois de l'arbre et des forêts

Le conseil autorise Valérie Fiset, directrice générale, à commander des plants via l'Association forestière de la Vallée du St- Maurice, dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts et d'assurer la gestion du projet en lien avec la distribution des plants pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2023-03-079 : Appui à la Ville de Matane, à la Municipalité de la Présentation et à la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare/Assurance des immeubles patrimoniaux

Le conseil appuie la Ville de Matane, la Municipalité de la Présentation et la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare dans leurs demandes concernant les assurances des bâtiments patrimoniaux; demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux et cela peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques; demande à l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution; transmet cette présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

Rés. 2023-03-080 : Offre de Centre du Jardin Multi-fleurs pour l'entretien de l'aménagement paysager de la fontaine et du kiosque devant l'église

Le conseil accepte l'offre de Centre du Jardin Multi-fleurs pour la fourniture et la plante des fleurs annuelles, la fourniture de compost et de paillis ainsi que l'entretien des aménagements paysagers de la fontaine et du kiosque devant l'église au coût de 1 250$ plus taxes. Monsieur Jacques Tessier se prononce contre cette résolution.

Rés. 2023-03-081 : MRC Mékinac/ Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature — Reconnaissance à titre de *MRC amie des enfants* (MAE)

Le conseil autorise et approuve le dépôt à Espace MUNI du dossier de candidature pour l'obtention de de la reconnaissance *MRC amie des enfants* (MAE)Ɣ confirme que le maire et la directrice générale soit les porteurs du dossier *MAE pour la municipalité de* Sainte-Thècle; et autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires à cette fin.

Rés. 2023-03-082 : Demande d'aide financière à la SSJB de la Mauricie pour l'organisation d'activités lors de la Fête Nationale

Le conseil autorise la directrice générale à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière pour les célébrations locales 2023 pour l'organisation d'activités pour la Fête Nationale.

Rés. 2023-03-083 : Nomination d'un comité pour procéder à l'embauche des étudiants (camp de jour et entretien du parc)

Le conseil nomme sur le comité d'embauche les étudiants pour le camp de jour Julie Bertrand et Valérie Fiset.

Rés. 2023-03-084 : Camp de jour estival 2023/tarification

Le conseil établit les tarifs suivants pour le service d'animation saison estivale 2023 :

º Les frais d'inscription pour les activités de 9h à 16h seront de 200 $ pour le premier enfant, 165 $ pour le deuxième enfant de la même famille, 140 $ pour le troisième enfant de la même famille et gratuit pour les autres enfants de la même famille résidant à la même adresse civique pour l'été dont les parents sont résidents et/ou propriétaires à Sainte-Thècle et ces montants sont doublés pour les enfants dont les parents ne sont pas résidents et n'ont pas de propriété à Sainte-Thècle. Le camp de jour débutera le 26 juin 2023 jusqu'au 11 août 2023 soit pour une période de sept (7) semaines. Le tarif journalier sera de 20$ par jour et le tarif hebdomadaire sera de 70$ par semaine.

º La tarification pour le service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 sera de sept (7 $) dollars par jour par enfant. Une pénalité de 1$ aux 5 minutes sera imposée aux parents retardataires (après 17h30).

Rés. 2023-03-085 : Offre de Planitou pour un logiciel de gestion des camps de jour

Le conseil accepte l'offre de Planitou pour le logiciel de gestion des camps de jour selon le forfait PRO.

Rés. 2023-03-086 : Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

Le conseil demande une aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées à l'URLS de la Mauricie pour la saison estivale 2023 et autorise Valérie Fiset, directrice générale, à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

Rés. 2023-03-087 : Désignation de personnes pour signer et être les interlocuteurs avec la Sûreté du Québec – poste de Mékinac

Le conseil nomme Michel Rheault, Valérie Fiset et Julie Veillette pour signer et être les interlocuteurs avec la Sûreté du Québec

Rés. 2023-03-088 : Demande d'autorisation pour l'organisation d'un lave-auto

Le conseil ne permet pas la tenue d'un lave-auto à des fins privées sur un terrain de la municipalité.

Rés. 2023-03-089 : Appui au Bureau d'écologie appliqué pour le Programme Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA) de la Fondation de la faune Québec – Caractérisation des habitats de reproduction essentiels pour les populations de maskinongés du lac Croche, du lac Traverse et de la rivière des Envies, Municipalité de Sainte-Thècle

Le conseil ppuie l'initiative du Bureau d'écologie appliquée (BEA) pour son projet sur la caractérisation des habitats de reproduction essentiels pour les populations de maskinongés du lac Croche, du lac Traverse et de la rivière des Envies dans la municipalité de Sainte-Thècle et participe aux échanges d'informations et offre la collaboration de la municipalité pour faciliter la récolte des informations nécessaires au projet (accès gratuit aux rampes de mises à l'eau, matériel, etc.) dans la mesure de ses capacités.

Rés. 2023-03-090 : Politique de reprise des chemins privés

Le conseil adopte la Politique de reprise des chemins privés.

La prochaine réunion du conseilmunicipal se tiendra le lundi 13 mars 2023 à 20h à la salle du conseil, local 213.

Bienvenue à tous!

Section Règlements municipaux

Les projets de règlements 395-2023, 396-2023 et 397-2023 sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la municipalité à www.ste-thecle.qc.ca dans l'onglet Vie municipale, section Informations, item Règlements administratifs. Puis, choisissez l'item Urbanisme. Une soirée de consultation se tiendra pour les règlements 396-2023 et 397-2023 à la salle du conseil, local 213 de l'Hôtel de Ville, le lundi 27 mars à 19h00 et 19h15.

Section Urbanisme et travaux publics

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Vous pouvez communiquer avec Monsieur Benoît Caouette pour l'émission de vos permis. Son horaire est les lundis, mardis et vendredis, de 8h30 à midi et de 13h à 16h30. Vous pouvez le rejoindre par téléphone au (418) 289-2070 poste #4 ou par courriel à l'adresse: inspecteur.ste@regionmekinac.com

Sans permis, c'est pas permis!

Nul ne peut, sans avoir obtenu préalablement un permis de construction, construire, agrandir, réparer, rénover, transformer, déplacer, démolir, reconstruire un bâtiment ou une construction. **Tous les usages, constructions, activités, ouvrages, travaux, modifications suivants sont interdits sans l'obtention d'un certificat d'autorisation,** pour le changement d'usage d'un terrain ou d'une construction; l'utilisation mixte d'un terrain ou bâtiment; l'érection ou la modification d'une construction autre qu'un bâtiment; le transport d'un bâtiment; l'installation d'un bâtiment temporaire ou la pratique d'un usage temporaire; l'installation d'une roulotte; la pose ou la modification de toute enseigne; les travaux effectués dans la zone de protection du milieu riverain; les travaux effectués dans une zone de glissement de terrain, l'augmentation de la capacité d'élevage ou la modification du type d'élevage d'un établissement de production animale; l'implantation ou l'agrandissement d'un site de matériaux secs, d'une carrière ou sablière; la construction d'un nouveau chemin visant à desservir un bâtiment principal; l'abattage des arbres; l'abattage des arbres dans les zones tampons exigées au *Règlement de zonage*. Nous vous rappelons que bien que cela ne prend habituellement que quelques jours entre le moment où votre demande de permis est déposée et l'émission de votre permis, la loi permet un délai de 30 jours pour l'émission d'un permis. Nous vous recommandons donc de déposer votre demande le plus tôt possible avant le début des travaux afin de vous assurer d'avoir votre permis dans les temps.

ÉCOCENTRE MUNICIPAL - HORAIRE D'ÉTÉ

L'écocentre débute son horaire d'été à compter du 1er avril. Il sera donc ouvert tous les samedis, de 9h à midi et de 13h à 16h.

Section Urbanisme et travaux publics

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRE

Les abris doivent être érigés seulement durant la période du 1er octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante. Donc à compter du 1 er mai tout abri temporaire doit être démantelé (toile et structure) et rangé jusqu'au mois d'octobre.

ANIMAUX

Le règlement provincial prévoit que le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans une municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois. Il est possible de procéder à l'enregistrement de votre chien auprès de la municipalité ou par courriel à ste-thecle@regionmekinac.com.

NORMES GÉNÉRALES À RESPECTER

- Obligation d'enregistrement des chiens et obligation de la municipalité de remettre une médaille;
- Obligation du chien de porter en tout temps la médaille délivrée par la municipalité;
- Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser tenu d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre et si le chien pèse plus de 20kg, porter en tout temps attaché à sa laisse, un licou ou harnais;
- Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une autre personne sans son consentement.

Section Sécurité incendie

Visite de prévention incendie résidentielle

Afin de sensibiliser la population des municipalités desservies par la Régie des incendies du Centre-Mékinac, à la prévention des incendies résidentiels, les pompiers procèdent à des visites de prévention résidentielles sur l'ensemble de son territoire, tout au long de l'année.

Lors de ces visites, les pompiers vérifient entre autres le bon fonctionnement et la conformité des équipements de sécurité et de protection incendie tels que les avertisseurs de fumée, les avertisseurs de monoxyde de carbone et les extincteurs. De plus, ils vérifient, sans s'y limiter, que les issues soient bien dégagées, que les panneaux électriques soient dégagés minimalement de 1m et que le numéro civique du bâtiment soit présent et bien visible de la voie publique. Le tout, conformément à la réglementation municipale en vigueur, dans le but d'assurer la sécurité des occupants.

En cas de non-conformité au règlement en vigueur, un avis écrit sera alors émis et remis à l'occupant des lieux. Celui-ci devra s'y conformer en apportant les corrections nécessaires, dans les 7 jours suivants la visite du service incendie et en informer le service incendie en faisant parvenir le formulaire de retour obligatoire attaché au bas de l'avis émis, à l'adresse indiquée sur ce dernier.

Lors de ces visites, n'hésitez pas à poser des questions aux pompiers. Ils peuvent vous renseigner et vous donner des conseils de prévention utiles et pertinents pour votre sécurité et celle de votre famille.

*À noter qu'aucun organisme ou entreprise n'est mandaté par votre municipalité ou la Régie des incendies Centre-Mékinac pour procéder à la vente ou l'inspection d'appareils de sécurité ou de protection incendie. Soyez alerte! Vous pouvez dénoncer ce type de sollicitation en téléphonant directement au bureau de votre municipalité ou à la Régie des incendies du Centre-Mékinac au 418 365-1866 ou par courriel : prevention@incendiemekinac.com

Anthony Rheault, Capitaine à la prévention incendie et à la formation
Téléphone : 418.365.1866
Télécopieur : 418.365.1593
Courriel : prevention@incendiemekinac.com

Section Culturelle

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS - 150E ANNIVERSAIRE

La Municipalité de Sainte-Thècle fête en 2023 son 150e anniversaire! En effet, c'est le 15 mars 1873 que Mgr Louis-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, décréta l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Thècle, suite à la requête portant 40 signatures faite par le curé Moïse Proulx indiquant : « Que la distance de neuf milles que plusieurs d'entr'eux ont à parcourir pour se rendre à l'église de Saint-Tite où ils ont été desservis jusqu'à présent et les difficultés que leur présentent les chemins et les lacs qu'ils ont à traverser les mettent dans une grande gêne pour accomplir tous leurs devoirs de religion et sont autant de motifs qui leur font sentir vivement le besoin de former une paroisse à part; vos requérants supplient respectueusement Votre Grandeur de vouloir leur permettre d'ériger une chapelle sur la terre donnée par l'Honorable Price et d'ériger canoniquement en paroisse sous l'invocation de Saint Olivier le territoire ci-dessus mentionné. » Afin de célébrer dignement cet anniversaire, la municipalité désire mettre en place un comité de bénévoles afin d'organiser les festivités. Cela vous intéresse? Faites parvenir vos coordonnées à Valérie Fiset, directrice générale, à l'adresse courriel valerie.fiset@regionmekinac.com

Section Culturelle

Bibliothèque municipale

Venez consulter nos nouveautés!

Adultes	
Titres	**Auteurs**
Le pendu	**Louise Penny**
Le mage du Kremlin	**Giuliano Da Empoli**
Le sanatorium des écrivains	**Suzanne Myre**
Cabale	**Michael Delisle**
Le remplaçant	**Prince Harry**

Heures d'ouverture :
Mercredi : 13 h à 20 h
Samedi : 9 h à 11 h

EMPRUNTS ET RETOURS DE DOCUMENTS
Vous pouvez emprunter un maximum de 5 documents à la fois.
La durée du prêt est de 21 jours.
Les documents pourront être renouvelés 2 fois, sauf en cas de retard ou de réservation.
Les frais de retard par document sont de 0,05 $ par jour.

Bibliothèque municipale
301, rue Saint-Jacques local 203
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
418 289-3717
biblio016@reseaubibliocqlm.qc.ca

LANCEMENT ET VERNISSAGE

Vous êtes conviés au lancement du livre

NOUS SOMMES L'ÂME DU MONDE

de Florilène Loupret

Vous pourrez découvrir les toiles

de Hélène Tousignant Perron, artiste de l'âme

Thé blanc et chocolat noir

vous seront servis pour l'occasion

Le dimanche 16 avril à 14h

Bibliothèque de Sainte-Thècle

301 rue St-Jacques, local 203

Section Divers

Coopérative
de Solidarité Santé
de Sainte-Thècle

Par la présente, la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle invite ses membres à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra

Mercredi le 26 avril 2023
À la Coopérative de Santé
De Sainte-Thècle
115, rue Lacordaire,
Dès 19h00

L'ordre du jour sera remis sur place. Les administrateurs sortants et rééligibles sont madame Marthe St-Arneault, présidente et monsieur Jacques Tessier, vice-président (représentant de la Municipalité de Sainte-Thècle).

Nous comptons sur votre présence.

N.B. Seuls les membres ayant acquitté leurs contributions annuelles 2021 et 2022 pourront participer activement à l'assemblée.

Gilles Baril
Secrétaire du conseil d'administration

Donnée à Sainte-Thècle, ce 13 mars 2023

Service Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un formulaire de renouvellement du SRG **(ISP3026)** disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- √ vous avez 65 ans ou plus;
- √ vous vivez au Canada;
- √ vous recevez la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV);
- √ votre revenu est inférieur à 20 832 $ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- √ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
  - √ 27 552 $ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
  - √ 38 592 $ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
  - √ 49 920 $ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- √ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- √ En remplissant un formulaire de demande pour le Supplément de revenu garanti **(ISP3025)** disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

- En ligne, sur le **site Internet** de Service Canada;
- Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;
- **En personne**, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur eServiceCanada avant de se présenter dans un CSC;
- **Par la poste**, en envoyant une lettre au bureau de Service Canada le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Canada

Le Service d'aide en impôt–Programme des bénévoles permet à des personnes de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit, par exemple les prestations pour enfants, le crédit d'impôt pour solidarité ou le crédit pour la TPS/TVH.

Pouvez-vous bénéficier du service d'aide en impôt?

Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste **et** une situation fiscale simple.

Le revenu familial maximal est de

- 35 000 $, dans le cas d'une personne seule;
- 45 000 $, dans le cas d'un couple (ajoutez 2 500 $ pour chaque personne à charge supplémentaire);
- 45 000 $, dans le cas d'un adulte avec un enfant (ajoutez 2 500 $ pour chaque personne à charge supplémentaire).

Les séances de préparation de déclarations de revenus sont organisées par de nombreux organismes participants du Québec et sont offertes de février à avril ainsi que le reste de l'année, dans certains cas.

Pour connaître les endroits où ce service est offert ainsi que les horaires, consultez **revenuquebec.ca/benevoles**.

Vous pouvez également communiquer avec le service à la clientèle de l'ARC ou de Revenu Québec aux numéros suivants:

ARC: 1 800 959-7383

Revenu Québec: 1 800 267-6299

Documents requis

Lorsque vous vous présentez à une séance de préparation de déclarations de revenus, veuillez apporter vos feuillets de renseignements fiscaux, vos relevés, vos reçus, vos avis de cotisation de l'année précédente et tout autre document pertinent. Ces documents sont nécessaires dans le cadre de la production de vos déclarations de revenus du Canada et du Québec.

Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency

REVENU QUÉBEC

COM-301.2 (2021-10)

ASSOCIATION des **PERSONNES AIDANTES** de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin de **SOI** tout en prenant soin de **L'AUTRE !**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ **418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390**
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ **819 840-0457**
info@aidantsvalleebatiscan.org **www.aidantsvalleebatiscan.org**

SERVICES OFFERTS
Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile

PROGRAMMATION AVRIL 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!

Café-rencontre « Lectures coup de coeur » Vous aimez lire et vous voudriez nous partager vos livres préférés ou récemment découverts? Apportez-les avec vous ou simplement une liste des titres que vous recommandez. Vous pourrez en même temps prendre connaissance du répertoire de notre bibliothèque et en emprunter. L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS	**En présence à 13h15** Mardi 11 avril à St-Luc-de-Vincennes Jeudi 13 avril à Ste-Thècle local 207 **En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)** Lundi 17 avril à 9h30 et Lundi 24 avril à 13h15 zoom
Café-jasette Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.	**Mardi 18 avril à 13h15** Restaurant le Toit-Rouge 165, rue Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade **Jeudi 20 avril à 13h15** Bistro La Vieille Banque 441, rue Notre-Dame, St-Tite
Alimentation équilibrée (par une nutritionniste) Cet atelier parlera, entre autres, des nutriments et leurs rôles, des comportements alimentaires, de la lecture d'étiquettes, de la composition d'une assiette équilibrée, etc. Des recommandations vous seront partagées sur différents aspects de l'alimentation et un temps vous sera alloué pour vos questions.	**Mercredi 26 avril de11h30 à 14h30** 209, ch. Lejeune, Trois-Rives (St-Joseph) Projet spécial « La Grande Tournée » Repas léger à 11h30 suivi de l'atelier Gratuit et ouvert à tous sur inscription! Centraide
À la découverte des huiles essentielles, de Pranasens Apprenez à utiliser les huiles essentielles au quotidien et découvrez leurs nombreux bienfaits selon leurs caractéristiques. Que ce soit pour ses arômes ou des besoins plus spécifiques, elles sauront vous plaire à leur manière. Conseils pratiques et produits en vente sur place.	**Vendredi 28 avril de 11h30 à 14h30** 500, rue Goulet, Hérouxville Projet spécial « La Grande Tournée » Repas léger à 11h30 suivi de l'atelier Gratuit et ouvert à tous sur inscription! Centraide

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)

TISSERANDES DE LIENS de Mékinac

Tisserandes de liens de Mékinac, ce sont 40 passionnées de tissage qui ont fondé, en septembre 2022, leur organisme à but non lucratif (OBNL).

Dix métiers de formats variés ainsi que le matériel complémentaire sont à la disposition des membres. Le fonctionnement de l'atelier est très simple et offre une grande autonomie.

Venez nous visiter le mardi, de 10h à 11h
ou sur rendez-vous : 418-289-2959.
301 rue St-Jacques, Ste-Thècle (hôtel de ville), local 208.

Prenez rendez-vous pour réaliser votre première pièce sous la supervision d'une tisserande expérimentée et ce, sans obligation de votre part.

INFORMATION

418-289-2959

FADOQ Sainte-Thècle

N'oubliez pas de renouveler vos cartes de membres. Vous pouvez payer par Internet ou payer directement au local 214, 2e étage de l'Hôtel de Ville, 301, rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle les mardis et mercredis entre 11hres et 16hres.

Votre carte vous donne droit à beaucoup de rabais et il n'y a pas de franchise à payer en cas d'accident avec votre automobile avec la compagnie d'assurance Intact. En ayant votre carte Fadoq, vous économisez aussi dans plusieurs commerces.

Merci et à bientôt!
Diane Larose /Présidente 418-366-1298

Chevaliers de Colomb

Le déjeuner mensuel des Chevaliers de Colomb aura lieu le dimanche 2 avril 2023, à la salle Morin, au sous-sol de l'église, après la messe.

Coût du déjeuner : 12$

Bienvenue à tous!

APHA

Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac

301, rue st-Jacques # 210
418-289-3630
www.apham.org ou sur

L'APHA Mékinac a pour mission de :

Regrouper, soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition.

Informer et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac.

Calendrier des activités : Avril 2023

Mercredi 5 Diner cabane à sucre (salle aubin)
Mercredi 12 Activités régulière (viactive, soupe de l'amitié, jeux)
Mercredi 19 Sortie d'intégration : magasinage
Mercredi 26 Conférence suivi d'un dîner fraternel
Mardis 4-11-18-25 Cours d'aquaforme en avant-midi au Béli (pour nos membres)
Jeudi 13 Cuisines collectives

Pour des raisons hors de notre contrôle il peut y avoir des changements à l'horaire.

MICHEL RÉCUPÉRATION
VÉHICULES, MÉTAUX, APPAREILS ÉLECTRIQUES
418-366-1314
512, RUE ROMPRÉ, NOTRE-DAME-DE MONTAUBAN, G0X 1W0

DANIELLE LESSARD
Clinique Professionnelle de Soins de Pieds Ste-Thècle
418-507-6352

Marie-Claude Beaudry
Esthéticienne & Électrolyste
Sur rendez-vous
mcbesthetique@gmail.com
418 922-3128
Membre de l'association des professionnels en électrolyse et soins esthétiques du Québec
500, rue St-Jacques, Ste-Thècle (QC) G0X 3G0

Nathalie Bédard
Esthéticienne, électrologue
• Soins de visage
• Épilations
• Microdermabrasion
• Traitements du visage spécifiques
• Soins des mains
281, rue Piché, Sainte-Thècle
esthétique nathaliebedard
418 289-3646

AQDR Mékinac

Association Québécoise de Défense des droits des personnes Retraitées et préretraitées

301, rue Saint-Jacques
Local 218-A
Sainte-Thècle, Qc.
G0X 3G0

Tel : 418-289-2880
Fax : 418-289-2881
Courriel: aqdrmekinac@infoteck.qc.ca
Site : www.aqdrmekinac.org. Facebook

mélanie poirier
ORTHOTHÉRAPEUTE

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES
• détente
• sportif
• aux pierres chaudes
• aux coquillages polynésiens
• aux bambous
• de tête
• hawaïen
• femmes enceintes
• réflexologie

SOINS DU VISAGE
TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T.N.P.)
Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.
Reçu d'assurance disponible

Pour prendre rendez-vous 418 289-3320 Suivez-moi

Dignard • Ste-Croix
DENTUROLOGISTES
Partagez votre sourire!

Chanel Dignard d.d.
Stéphanie Dignard d.d.
Jonathan Ste-Croix d.d.

250, rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle
Téléphone: 418-289-2464

info@dignardstecroix.com • www.dignardstecroix.com

Centres Dentaires Véronneau

JACQUES VÉRONNEAU
D.M.D., M.Sc., Ph.D.
Dentiste généraliste
Spécialisation en santé communautaire
Ass. Prof. , Université McGill

250-B, rue St-Gabriel
Ste-Thècle, QC G0X 3G0
ste-thecle@cliniquesveronneau.com

Pour un rendez-vous: 418-289-2020

www.cliniquesveronneau.com
Service d'urgence 450-771-6330

Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux

Centre de service
250, rue Masson
Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
(418) 289-2972
Télécopieur : (418) 289-2314
Télécopieur : (418) 322-5459

BRODEUR, L'HEUREUX, DUROCHER INC.

arpenteurs - géomètres

Louis Moffet, a.g.

532, Notre-Dame
St-Tite (Qc) G0X 3H0
Tél.: 418-365-7411
(sur rendez-vous seulement)

570, avenue de Grand-Mère
Shawinigan (Qc) G9T 2H2
Tél. : 819-538-2515
Courriel: lmoffet.blb@cgocable.ca

CLINIQUE PROFESSIONNELLE DE
massothérapie
DE LA MAURICIE

ORTHOTHÉRAPIE, KINÉSITHÉRAPIE ET MASSOTHÉRAPIE

131 RUE LAVOIE, SAINTE-THÈCLE (QUÉBEC) G0X 3G0
Joanne 418-289-4059 Daniel 418-507-6276

GARAGE
RENÉ
LEFEBVRE

DÉBOSSELAGE / PEINTURE
RÉCLAMATION D'ASSURANCE (ACCIDENT)
REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE PARE-BRISE

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1984
951, St-Jacques, Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
Tél.: 418-289-3423 / Fax.: 418-289-3950

Mario Gélinas

Inspection de cheminée
Pose de gaine
Réparation de cheminée
Ramonage
Nettoyage poêle granules

Les Entreprises Gélinas
RAMONAGE DE CHEMINÉES
RÉPARATION
R.B.Q. 8343-9976-16

Tél. : (819) 539-5881 Paget : (819) 372-3668

PME INTER NOTAIRES
GERVAIS BÉLANGER MARCHILDON S.E.N.C.R.L.

Katherine Lebrun
Notaire

340, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle QC
G0X 3G0

T 418 289-2853
F 418 289-3000
klebrun@notarius.net

gervaisbelangernotaires.com

Dery Télécom
www.derytele.com
1-866-544-3358

RESTAURANT AU PETIT PALACE
RESTAURANT • TERRASSE

204, RUE MASSON
SAINTE-THÈCLE (QUÉBEC)
G0X 3G0

418 289-2939
aupetitpalace.com
/aupetitpalace

Ambiance familiale : Spécialités maison / Tables d'hôte / Commandes pour emporter
Déjeuners : En semaine jusqu'à 11 h / Week-ends et fériés jusqu'à 14 h
Salle de réception : Capicité de 40 à 50 personnes (réunions, occasions spéciales)

POUR INFORMATION, CONTACTEZ **ISABELLE GÉLINAS**, COPROPRIÉTAIRE

• LES MARCHÉS •

Suivez-nous sur

Tradition

171 Lacordaire, Ste-Thècle, G0X 3G0

418 289-2240
418 289-2323
418 507-2240

tra08690stethecle@sobeys.com

Christine Béland
Pharmacienne propriétaire

Affiliée à:
familiprix

131, Lacordaire
Sainte-Thècle (Québec)
G0X 3G0
T: 418 289-3069
F: 418 289-3632
1673gerant@familiprix.ca

Suivez-nous sur:
familiprix.com

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI : 9H À 20H
SAMEDI : 9H À 16H
DIMANCHE : FERMÉ

CTA Mékinac

Corporation Transport Adapté Mékinac
Info: 418-289-3723

	Transport Collectif pour tous	Transport Adapté
1 Passager =	3.25$	3.25$
Carte mensuelle=	85.00$	85.00$
Laissez-passer= 20 passages	60.00$	60.00$

PORTES ET FENETRES
FUSION
membre de la famille
PIERRENAUD

Les **Portes et fenêtres FUSION** sont le fruit de plus de 130 ans d'expérience. En effet les propriétaires sont issus de la quatrième génération de fabricants, tous originaires de Sainte-Thècle.

MANUFACTURIER · SERVICE D'INSTALLATION
portes intérieures / extérieures · fenêtres PVC / aluminium / hybrides

BOULANGERIE Germain

Boulangerie Pâtisserie Mets cuisinés Service de traiteur
Propriétaires : Martin Brière & Pascal Lavallée
570, Notre-Dame Ste-Thècle, QC G0X 3G0 418.289.3145
www.boulangeriegermain.com / info@boulangeriegermain.com

QUINCAILLERIE · MOULIN À SCIE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

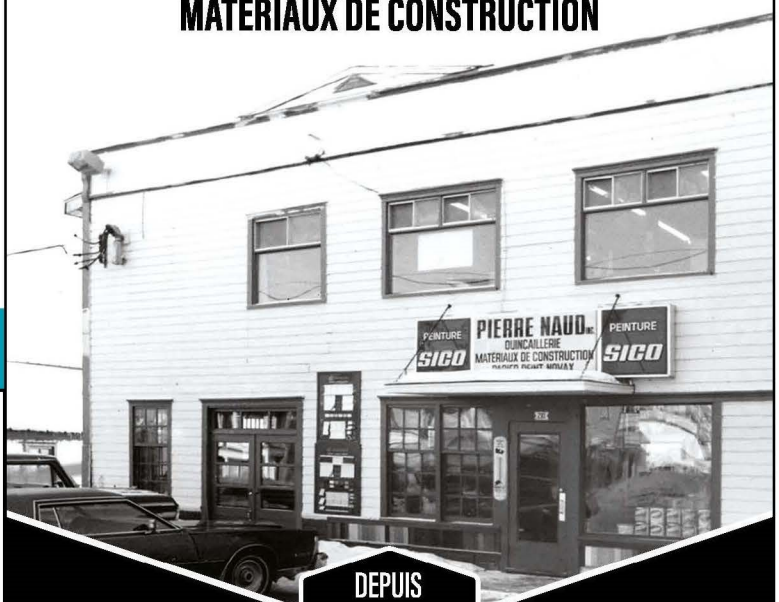

DEPUIS 1890

418 289-2712 · PIERRENAUD.COM
281, rue Masson, Sainte-Thècle

AIDE CHEZ SOI
Mékinac

301, rue St-Jacques # 201
Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

418 289-2265
info@aidesmekinac.ca

WWW.AIDESMEKINAC.CA

LE SPECIALISTE

MÉGA PNEU

Garage Roger Plamondon 2010 Inc.
310, Notre-Dame
Ste-Thècle, QC
G0X 3G0

REMORQUAGE 24h
GARAGE ROGER PLAMONDON

Martin Dessureault et Valérie Pelletier
Propriétaires

- Mécanique complète
- Pare-brise
- Diagnostic
- Silencieux
- Suspension
- Pneus (vente et pose)
- Antirouille
- Alignement

Tél./Téléc.: (418) 289-2528 garagerogerplamondon2010@hotmail.com